



#HANDICAP

#FORMATION

#INCLUSION

#EMPLOI

# En 2024, donnez du sens à votre taxe d'apprentissage !



**Plus grand centre français de formation pour personnes en situation de handicap**

## Le soutien de votre entreprise nous permettra de :

### Financer des équipements :

- Matériels informatiques à haute performance pour les concepteurs et développeurs
- Logiciels mobilisant l'Intelligence Artificielle dans les formations
- Escape Game pédagogique
- Matériels pour les nouveaux actes de pratique du soin (mesure de la glycémie capillaire, aspiration trachéale...)

### Former nos professionnels

## En 2023, grâce au soutien des entreprises, nous avons pu :

- **Expérimenter** des plateformes d'apprentissage
- **Financer** des équipements (salle de pratique pour les auxiliaires de puériculture, équipements informatiques...)
- **Créer** des outils pédagogiques « clés en main »
- **Former** les professionnels



**416 stagiaires**  
en Orientation / Formation Professionnelle



**31 formations dans des filières qui recrutent :** automatismes, informatique, administration et gestion, bureau d'études, santé, services aux collectivités, animation



**Plus de 1000 périodes d'application**  
dans 640 entreprises



**Une pédagogie à l'état de l'art**  
pour des compétences mobilisables rapidement

## Comment nous verser votre taxe d'apprentissage ?

**A compter de mai 2024**, la taxe d'apprentissage sera à déclarer directement **sur la plateforme SOLTÉA**.

**Vous pouvez nous identifier en faisant une recherche via notre SIRET : 778 954 305 00018**

### Une question ?

**N'hésitez pas à contacter : Mireille SALVA - Relations et Partenariats Employeurs**

msalva@arfp.asso.fr • Ligne directe : +33 (0)3 89 32 73 24 • Portable : +33 (0)7 76 74 16 04



Rééducation et Formation Professionnelle

7 boulevard des Nations, 68093 Mulhouse Cedex  
03 89 32 46 46 • info@arfp.asso.fr



[www.crm68.fr](http://www.crm68.fr)



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :  
• ACTIONS DE FORMATION  
• BILANS DE COMPÉTENCES